

ISO

ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

RECOMMANDATION ISO R 405

Handwritten:
1985
Revisé par
ISO 8257:1985

ANNEAU DE LA BARRE D'ATTELAGE AÉRONEF/TRACTEUR

— 1^{ère} ÉDITION
Décembre 1964

REPRODUCTION INTERDITE

Le droit de reproduction des Recommandations ISO et des Normes ISO est la propriété des Comités Membres de l'ISO. En conséquence, dans chaque pays, la reproduction de ces documents ne peut être autorisée que par l'organisation nationale de normalisation de ce pays, membre de l'ISO.

Seules les normes nationales sont valables dans leurs pays respectifs.

Imprimé en Suisse

Ce document est également édité en anglais et en russe. Il peut être obtenu auprès des organisations nationales de normalisation.

HISTORIQUE

La Recommandation ISO/R 405, *Anneau de la barre d'attelage aéronef/tracteur*, a été élaborée par le Comité Technique ISO/TC 20, *Aéronautique*, dont le Secrétariat est assuré par la British Standards Institution (BSI).

Les travaux relatifs à cette question furent entrepris par le Comité Technique en 1952 et aboutirent en 1957 à l'adoption d'un Projet de Recommandation ISO.

En août 1960, ce Projet de Recommandation ISO (N° 355), fut soumis à l'enquête de tous les Comités Membres de l'ISO. Il fut approuvé, sous réserve de quelques modifications d'ordre rédactionnel, par les Comités Membres suivants:

Belgique	Israël	Pologne
Canada	Italie	Portugal
Chili	Japon	Royaume-Uni
Espagne	Nouvelle-Zélande	Suède
Finlande	Pakistan	Tchécoslovaquie
Iran	Pays-Bas	Yougoslavie

Trois Comités Membres se déclarèrent opposés à l'approbation du Projet:

Allemagne, France, U.R.S.S.

Le Projet de Recommandation ISO fut alors soumis par correspondance au Conseil de l'ISO qui décida, en décembre 1964, de l'accepter comme RECOMMANDATION ISO.

ANNEAU DE LA BARRE D'ATTELAGE AÉRONEF/TRACTEUR

1. Sur les barres d'attelage des aéronefs, les raccords de liaison avec les tracteurs doivent avoir les dimensions suivantes :

Désignation	Diamètre intérieur		Diamètre de la section de l'anneau	
	millimètres	inches	millimètres	inches
1	68	2,7	25,4	1,0
2	76,2	3,0	41,3	1,625

2. Les dispositifs d'attelage sur les tracteurs doivent correspondre aux raccords ayant les dimensions indiquées au paragraphe 1. Leur hauteur doit être réglable pour permettre que la barre d'attelage soit parallèle au sol.

